

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21440066500011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de CARQUEFOU

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : 15800 COMMUNE (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	49
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	50
C3.2 - Liste des établissements publics créés	51
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	52
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	53
--	----

D2 - Arrêté et signatures

54

III - Vote du budget

B5 -Détail des dépenses d'investissement

56

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 44066	COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES 15800 COMMUNE	BP 2017
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5599
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	17
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CCEG Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 780 207	3 812 085	687.35	1022.91

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL Comptes des Communes 2015
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	852.83	1049
2	Produit des impositions directes/population	446.15	468
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	933.2	1174
4	Dépenses d'équipement brut/population	620.30	260
5	Encours de dette/population	639.25	862
6	DGF/population	138.49	175
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53.95 %	50.67 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97.13 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	66.47 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	68.5 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 285 000,00	5 036 557,52
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 248 442,48
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 285 000,00	5 285 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 878 081,85	3 938 185,88
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 571 918,15	534 946,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 976 868,12
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 450 000,00	5 450 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 735 000,00	10 735 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 207 080,00	0,00	1 319 100,00	1 319 100,00	1 319 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 506 220,00	0,00	2 633 900,00	2 633 900,00	2 633 900,00
014	Atténuations de produits	94 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	436 700,00	0,00	442 000,00	442 000,00	442 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 244 000,00	0,00	4 397 000,00	4 397 000,00	4 397 000,00
66	Charges financières	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 320 000,00	0,00	4 475 000,00	4 475 000,00	4 475 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	700 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	320 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 020 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
TOTAL		5 340 000,00	0,00	5 285 000,00	5 285 000,00	5 285 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	589 478,33	0,00	664 900,00	664 900,00	664 900,00
73	Impôts et taxes	2 996 200,00	0,00	3 119 857,52	3 119 857,52	3 119 857,52
74	Dotations et participations	1 419 700,00	0,00	1 175 150,00	1 175 150,00	1 175 150,00
75	Autres produits de gestion courante	9 850,00	0,00	14 600,00	14 600,00	14 600,00
Total des recettes de gestion courante		5 045 228,33	0,00	5 032 507,52	5 032 507,52	5 032 507,52
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 049 278,33	0,00	5 036 557,52	5 036 557,52	5 036 557,52
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		5 049 278,33	0,00	5 036 557,52	5 036 557,52	5 036 557,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	248 442,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	810 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	176 000,00	82 445,41	105 700,00	105 700,00	188 145,41
204	Subventions d'équipement versées	200 000,00	4 316,00	130 000,00	130 000,00	134 316,00
21	Immobilisations corporelles	1 091 000,00	527 274,17	1 035 200,00	1 035 200,00	1 562 474,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 859 912,96	957 882,57	2 202 181,85	2 202 181,85	3 160 064,42
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 326 912,96	1 571 918,15	3 473 081,85	3 473 081,85	5 045 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	254 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	254 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 580 912,96	1 571 918,15	3 773 081,85	3 773 081,85	5 345 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	163 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	163 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
	TOTAL	3 743 912,96	1 571 918,15	3 878 081,85	3 878 081,85	5 450 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	314 500,00	534 946,00	436 700,00	436 700,00	971 646,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	745 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 059 500,00	534 946,00	436 700,00	436 700,00	971 646,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	560 526,78	0,00	760 000,00	760 000,00	760 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	826 485,88	826 485,88	826 485,88
	Total des recettes financières	1 670 526,78	0,00	2 586 485,88	2 586 485,88	2 586 485,88

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 730 026,78	534 946,00	3 023 185,88	3 023 185,88	3 558 131,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	700 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	320 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	163 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 183 000,00		915 000,00	915 000,00	915 000,00
TOTAL		3 913 026,78	534 946,00	3 938 185,88	3 938 185,88	4 473 131,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	976 868,12
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

810 000,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 319 100,00		1 319 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 633 900,00		2 633 900,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	442 000,00		442 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	72 000,00	0,00	72 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 000,00	360 000,00	362 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		450 000,00	450 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 475 000,00	810 000,00	5 285 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	188 145,41	0,00	188 145,41
204	Subventions d'équipement versées	134 316,00	0,00	134 316,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 562 474,17	0,00	1 562 474,17
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 160 064,42	105 000,00	3 265 064,42
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 345 000,00	105 000,00	5 450 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	58 000,00		58 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	664 900,00		664 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 119 857,52		3 119 857,52
74	Dotations et participations	1 175 150,00		1 175 150,00
75	Autres produits de gestion courante	14 600,00	0,00	14 600,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	4 000,00	0,00	4 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 036 557,52	0,00	5 036 557,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	248 442,48
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	760 000,00	0,00	760 000,00
13	Subventions d'investissement	971 646,00	0,00	971 646,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	33 300,00	33 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	71 700,00	71 700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		360 000,00	360 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		450 000,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	826 485,88		826 485,88
Recettes d'investissement – Total		2 558 131,88	915 000,00	3 473 131,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	976 868,12
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 000 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 207 080,00	1 319 100,00	1 319 100,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	345 500,00	361 620,00	361 620,00
60611	Eau et assainissement	20 250,00	21 250,00	21 250,00
60612	Energie - Electricité	112 400,00	112 500,00	112 500,00
60621	Combustibles	46 500,00	44 400,00	44 400,00
60622	Carburants	25 800,00	24 900,00	24 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 600,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	19 000,00	19 500,00	19 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 200,00	36 400,00	36 400,00
60633	Fournitures de voirie	13 900,00	13 900,00	13 900,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	5 100,00	5 100,00
6064	Fournitures administratives	17 020,00	14 130,00	14 130,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 350,00	4 850,00	4 850,00
6067	Fournitures scolaires	30 500,00	32 600,00	32 600,00
6068	Autres matières et fournitures	7 100,00	8 500,00	8 500,00
611	Contrats de prestations de services	46 700,00	44 300,00	44 300,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	26 600,00	23 100,00	23 100,00
61521	Entretien terrains	25 800,00	30 400,00	30 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 500,00	67 000,00	67 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	60 000,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 700,00	22 600,00	22 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	21 200,00	21 200,00
6156	Maintenance	34 350,00	36 300,00	36 300,00
6161	Multirisques	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	8 500,00	8 450,00	8 450,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 100,00	8 150,00	8 150,00
6188	Autres frais divers	150,00	150,00	150,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 400,00	2 510,00	2 510,00
6226	Honoraires	22 500,00	42 200,00	42 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	51 700,00	26 200,00	26 200,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	24 720,00	27 490,00	27 490,00
6237	Publications	11 700,00	11 700,00	11 700,00
6238	Divers	500,00	1 600,00	1 600,00
6247	Transports collectifs	8 850,00	8 700,00	8 700,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 650,00	18 000,00	18 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	750,00	750,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 500,00	22 000,00	22 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	140,00	150,00	150,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 300,00	9 000,00	9 000,00
6284	Redevances pour services rendus	14 700,00	14 500,00	14 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	36 500,00	36 500,00
6288	Autres services extérieurs	1 600,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	1 700,00	4 000,00	4 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 506 220,00	2 633 900,00	2 633 900,00
6218	Autre personnel extérieur	22 500,00	28 900,00	28 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 715,00	7 650,00	7 650,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 500,00	29 800,00	29 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 035,00	4 600,00	4 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 040 175,00	1 153 400,00	1 153 400,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	34 055,00	36 550,00	36 550,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	Autres indemnités titulaires	245 940,00	207 700,00	207 700,00
64131	Rémunérations non tit.	348 100,00	354 900,00	354 900,00
64138	Autres indemnités non tit.	10 920,00	10 000,00	10 000,00
64162	Emplois d'avenir	57 300,00	18 200,00	18 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	275 415,00	301 000,00	301 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	295 035,00	324 000,00	324 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	26 925,00	28 200,00	28 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	115 000,00	115 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 440,00	4 000,00	4 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 665,00	8 500,00	8 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	94 000,00	2 000,00	2 000,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	0,00	0,00	0,00
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	93 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	436 700,00	442 000,00	442 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	2 600,00	2 600,00
6531	Indemnités	106 000,00	106 000,00	106 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 600,00	8 600,00	8 600,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	115 200,00	115 200,00	115 200,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	700,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	23 000,00	16 000,00	16 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	2 000,00	2 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	170 700,00	179 100,00	179 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 244 000,00	4 397 000,00	4 397 000,00
66	Charges financières (b)	72 000,00	72 000,00	72 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 500,00	72 000,00	72 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	2 000,00	2 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 320 000,00	4 475 000,00	4 475 000,00
023	Virement à la section d'investissement	700 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	320 000,00	360 000,00	360 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	320 000,00	360 000,00	360 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 020 000,00	810 000,00	810 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 020 000,00	810 000,00	810 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 340 000,00	5 285 000,00	5 285 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 285 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	9 499,36
Montant des ICNE de l'exercice N-1	9 499,36
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	58 000,00	58 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	58 000,00	58 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	589 478,33	664 900,00	664 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 200,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances services à caractère social	146 878,33	133 500,00	133 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	435 200,00	516 000,00	516 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	6 000,00	6 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 700,00	1 400,00	1 400,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 500,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes	2 996 200,00	3 119 857,52	3 119 857,52
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 423 000,00	2 498 000,00	2 498 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	757,52	757,52
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	212 500,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	212 500,00	212 500,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	70 000,00	70 000,00
7322	Fiscalité reversée / intermédiaire fonds	83 900,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	0,00	17 800,00	17 800,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	91 500,00	91 500,00
7323	Revers. prél. de l'Etat sur le PBJ	17 800,00	0,00	0,00
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.	80 200,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	13 800,00	14 300,00	14 300,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	200 000,00	200 000,00
7388	Autres taxes diverses	15 000,00	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et participations	1 419 700,00	1 175 150,00	1 175 150,00
7411	Dotation forfaitaire	516 500,00	385 400,00	385 400,00
74121	Dotation de solidarité rurale	150 000,00	200 000,00	200 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	180 000,00	190 000,00	190 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	118 000,00	0,00	0,00
74711	Participat° Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	26 900,00	13 200,00	13 200,00
74718	Autres participations Etat	60 200,00	64 800,00	64 800,00
7473	Participat° Départements	5 000,00	3 000,00	3 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 200,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	1 700,00	1 300,00	1 300,00
74751	Participat° GFP de rattachement	200,00	150,00	150,00
7478	Participat° Autres organismes	289 500,00	243 800,00	243 800,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	22 000,00	25 000,00	25 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	500,00	500,00	500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 000,00	14 000,00	14 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	36 000,00	34 000,00	34 000,00
75	Autres produits de gestion courante	9 850,00	14 600,00	14 600,00
752	Revenus des immeubles	8 750,00	14 100,00	14 100,00
758	Produits divers de gestion courante	1 100,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 045 228,33	5 032 507,52	5 032 507,52
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	50,00	50,00	50,00
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	4 000,00	4 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 049 278,33	5 036 557,52	5 036 557,52

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
776	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 049 278,33	5 036 557,52	5 036 557,52

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	248 442,48
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 285 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	176 000,00	105 700,00	105 700,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	165 000,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions, droits similaires	11 000,00	5 700,00	5 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	200 000,00	130 000,00	130 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	193 000,00	100 000,00	100 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	7 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 091 000,00	1 035 200,00	1 035 200,00
2111	Terrains nus	300 000,00	500 000,00	500 000,00
2112	Terrains de voirie	60 000,00	40 000,00	40 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	100 000,00	100 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	70 000,00	53 000,00	53 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	15 000,00	20 000,00	20 000,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	54 500,00	33 500,00	33 500,00
2184	Mobilier	177 500,00	54 700,00	54 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	387 000,00	164 000,00	164 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 859 912,96	2 202 181,85	2 202 181,85
2312	Agencements et aménagements de terrains	175 000,00	715 000,00	715 000,00
2313	Constructions	950 000,00	877 000,00	877 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	704 912,96	551 000,00	551 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	30 000,00	59 181,85	59 181,85
Total des dépenses d'équipement		3 326 912,96	3 473 081,85	3 473 081,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	254 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	250 405,00	296 405,00	296 405,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 595,00	3 595,00	3 595,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		254 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 580 912,96	3 773 081,85	3 773 081,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	163 000,00	105 000,00	105 000,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2112	Terrains de voirie	2 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 500,00	3 500,00
2313	Constructions	5 600,00	9 100,00	9 100,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 400,00	92 400,00	92 400,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 743 912,96	3 878 081,85	3 878 081,85

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 571 918,15
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	314 500,00	436 700,00	436 700,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	55 000,00	356 700,00	356 700,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	83 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	78 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	90 000,00	70 000,00	70 000,00
1342	Amendes de police non transférable	8 000,00	0,00	0,00
1346	Participat° voirie et réseaux non transf	0,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	745 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 059 500,00	436 700,00	436 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 560 526,78	1 760 000,00	1 760 000,00
10222	FCTVA	260 526,78	460 000,00	460 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	826 485,88	826 485,88
Total des recettes financières		1 670 526,78	2 586 485,88	2 586 485,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 730 026,78	3 023 185,88	3 023 185,88
021	Virement de la sect° de fonctionnement	700 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	320 000,00	360 000,00	360 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 893,46	1 893,46	1 893,46
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	3 960,10	15 456,10	15 456,10
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	108 350,38	108 350,38	108 350,38
28051	Concessions et droits similaires	5 694,60	16 884,96	16 884,96
28128	Autres aménagements de terrains	21 040,69	17 947,13	17 947,13
28152	Installations de voirie	14 715,50	15 180,89	15 180,89
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 300,68	1 069,82	1 069,82
281571	Matériel roulant	23 505,67	20 697,91	20 697,91
281578	Autre matériel et outillage de voirie	8 901,93	9 547,93	9 547,93
28158	Autres installat°, matériel et outillage	16 530,58	18 946,81	18 946,81
28181	Installations générales, aménagts divers	0,00	2 014,00	2 014,00
28182	Matériel de transport	18 129,89	22 062,89	22 062,89
28183	Matériel de bureau et informatique	14 364,22	19 042,20	19 042,20
28184	Mobilier	19 870,60	30 732,96	30 732,96
28188	Autres immo. corporelles	61 741,70	60 172,56	60 172,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 020 000,00	810 000,00	810 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	163 000,00	105 000,00	105 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	36 600,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	42 800,00	33 300,00	33 300,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	81 600,00	71 700,00	71 700,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 183 000,00	915 000,00	915 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 913 026,78	3 938 185,88	3 938 185,88

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	534 946,00
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	976 868,12
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 450 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	300 000	587 000	67 500	103 200	108 000	230 500	0	591 700	2 000	1 783 182	0	3 773 082
- Equipements municipaux (2)		487 000	67 500	103 200	108 000	230 500	0	591 700	2 000	1 753 182	0	3 343 082
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		100 000	0	0	0	0	0	0	0	30 000	0	130 000
- Opérations financières	300 000											300 000
Dépenses d'ordre	0											105 000
Total dépenses de l'exercice	300 000	591 900	74 700	103 200	115 700	230 500	0	591 700	2 000	1 868 382	0	3 878 082
RAR N-1 et reports	0	93 626	209 906	36 797	618 866	68 085	0	44 283	510	499 846	0	1 571 918
Total cumulé dépenses d'investissement	300 000	685 526	284 606	139 997	734 566	298 585	0	635 983	2 510	2 368 228	0	5 450 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 396 486	84 900	37 200	0	7 700	0	0	305 000	0	106 900	0	3 938 186
RAR N-1 et reports	976 868	0	0	61 250	411 816	0	0	0	61 880	0	0	1 511 814
Total cumulé recettes d'investissement	4 373 354	84 900	37 200	61 250	419 516	0	0	305 000	61 880	106 900	0	5 450 000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	896 350	1 546 563	277 073	914 948	258 907	331 714	10 000	582 475	3 750	463 220	0	5 285 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	896 350	1 546 563	277 073	914 948	258 907	331 714	10 000	582 475	3 750	463 220	0	5 285 000

RECETTES

Total recettes de l'exercice	3 958 508	83 050	0	338 300	20 100	122 500	0	494 900	0	19 200	0	5 036 558
RAR N-1 et reports	248 442	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	248 442
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 206 950	83 050	0	338 300	20 100	122 500	0	494 900	0	19 200	0	5 285 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D’ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		300 000	685 526	284 606	139 997	734 566	298 585	0	635 983	2 510	2 368 228	0	5 450 000
Dépenses réelles		300 000	680 626	277 406	139 997	726 866	298 585	0	635 983	2 510	2 283 028	0	5 345 000
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	44 717	0	200	0	80 000	0	0	0	63 228	0	188 145
204	Subventions d'équipement versées	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	34 316	0	134 316
21	Immobilisations corporelles	0	296 853	218 860	42 895	322 628	16 419	0	18 667	0	646 151	0	1 562 474
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	239 056	58 546	96 902	404 237	202 166	0	617 316	2 510	1 539 332	0	3 160 064
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	4 900	7 200	0	7 700	0	0	0	0	85 200	0	105 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	4 900	7 200	0	7 700	0	0	0	0	85 200	0	105 000

RECETTES

Total recettes investissement	3 396 486	84 900	37 200	61 250	419 516	0	0	305 000	61 880	106 900	0	4 473 132
--------------------------------------	------------------	---------------	---------------	---------------	----------------	----------	----------	----------------	---------------	----------------	----------	------------------

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	2 586 486	80 000	30 000	61 250	411 816	0	0	305 000	61 880	21 700	0	3 558 132
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	826 486	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	826 486
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 760 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 760 000
13	Subventions d'investissement	0	80 000	30 000	61 250	411 816	0	0	305 000	61 880	21 700	0	971 646
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>810 000</i>	<i>4 900</i>	<i>7 200</i>	<i>0</i>	<i>7 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>85 200</i>	<i>0</i>	<i>915 000</i>
021	<i>Virement de la sect* de fonctionnement</i>	<i>450 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>450 000</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections</i>	<i>360 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>360 000</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>4 900</i>	<i>7 200</i>	<i>0</i>	<i>7 700</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>85 200</i>	<i>0</i>	<i>105 000</i>

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		896 350	1 546 563	277 073	914 948	258 907	331 714	10 000	582 475	3 750	463 220	0	5 285 000
Dépenses réelles		86 350	1 546 563	277 073	914 948	258 907	331 714	10 000	582 475	3 750	463 220	0	4 475 000
011	Charges à caractère général	4 350	358 120	3 150	417 650	126 430	139 760	0	79 490	3 750	186 400	0	1 319 100
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 060 223	158 723	352 798	105 977	184 454	0	502 905	0	268 820	0	2 633 900
014	Atténuations de produits	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 000	128 220	115 200	144 500	26 500	7 500	10 000	80	0	8 000	0	442 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	72 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 000
67	Charges exceptionnelles	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>810 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>810 000</i>
023	Virement à la section d'investissement	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	450 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 958 508	83 050	0	338 300	20 100	122 500	0	494 900	0	19 200	0	5 036 558
Recettes réelles		3 958 508	83 050	0	338 300	20 100	122 500	0	494 900	0	19 200	0	5 036 558
013	Atténuations de charges	0	50 000	0	0	0	0	0	8 000	0	0	0	58 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	8 400	0	337 000	6 000	78 500	0	234 000	0	1 000	0	664 900
73	Impôts et taxes	3 105 558	9 300	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	3 119 858
74	Dotations et participations	848 900	14 850	0	1 300	0	44 000	0	252 900	0	13 200	0	1 175 150
75	Autres produits de gestion courante	0	500	0	0	14 100	0	0	0	0	0	0	14 600
76	Produits financiers	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50
77	Produits exceptionnels	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 912 245,09									
1641 Emprunts en euros (total)					4 912 245,09									
00010045602	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	15/07/2015	09/12/2015	05/03/2016	1 000 000,00	F		1,400	0,000		T	P	N	A-1
09800048813	CRCA	09/03/1999	02/02/1999	16/06/1999	762 245,09	F		4,650	0,000		T	P	N	A-1
10000612235	CRCA	07/10/2016	09/12/2016	10/03/2017	1 000 000,00	F		1,060	0,000		T	P	N	A-1
1226624	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2008	30/04/2013	01/08/2013	300 000,00	F		4,790	0,000		A	P	N	A-1
36601 10045601	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	19/10/2004	10/10/2005	15/11/2005	250 000,00	V		0,330	0,000		T	P	N	A-1
36601 10045606	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	13/04/2010	30/04/2011	25/07/2011	1 000 000,00	R		2,230	0,000		T	P	N	A-1
6896363	CAISSE D'EPARGNE	06/02/2006	20/03/2006	25/08/2006	600 000,00	F		3,490	0,000		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					17 972,00									
1681 Autres emprunts (total)					17 972,00									
201300117	CAF LOIRE ATLANTIQUE	26/03/2013	03/10/2014	30/10/2015	17 972,00	F		0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 930 217,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 577 517,74					302 673,29	74 469,93	0,00	9 288,02
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 577 517,74					302 673,29	74 469,93	0,00	9 288,02
00010045602	N	0,00	A-1	939 656,49	13,00	F		0,000	61 192,78	12 834,86	0,00	888,22
09800048813	N	0,00	A-1	325 959,90	7,00	F		0,000	46 790,24	17 871,11	0,00	540,89
10000612235	N	0,00	A-1	1 000 000,00	14,00	F		0,000	61 840,44	10 207,50	0,00	580,09
1226624	N	0,00	A-1	239 314,11	10,00	F		0,000	17 030,73	11 463,15	0,00	4 433,97
36601 10045601	N	0,00	A-1	61 836,21	2,00	V		0,000	20 055,58	392,47	0,00	54,92
36601 10045606	N	0,00	A-1	666 529,47	9,00	R		0,000	65 580,94	10 079,66	0,00	1 717,76
6896363	N	0,00	A-1	344 221,56	9,00	F		0,000	30 182,58	11 621,18	0,00	1 072,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		10 782,00					3 595,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		10 782,00					3 595,00	0,00	0,00	0,00
201300117	N	0,00	A-1	10 782,00	2,00	F		0,000	3 595,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 588 299,74					306 268,29	74 469,93	0,00	9 288,02

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 588 299,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 euros €	21 mars 2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude non suivies de réalisation	5	29/03/1997
L	Camions	8	29/03/1997
L	Voitures	5	29/03/1997
L	Immobilisations corporelles, logiciels	2	29/03/1997
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	29/03/1997
L	Matériel informatique	3	29/03/1997
L	Plantations	10	30/03/1998
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	15	30/03/2000
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	30/03/2000
L	Installations et appareils de chauffage	10	30/03/2000
L	Mobilier	5	30/03/2000
L	Documents d'urbanisme	5	05/04/2011
L	Matériel et outillage de voirie jusqu'à 20 000 euros	5	20/03/2012
L	Matériel et outillage de voirie au-delà de 20 000 euros	10	20/03/2012
L	Installations de voirie, panneaux de signalisation notamment	15	20/03/2012
L	Réseaux téléphoniques, eau, électricité ou effacement	25	20/03/2012
L	Participation ou subvention se rapportant aux réseaux téléphoniques, eau, électricité ou effacement	25	20/03/2012
L	Mobilier urbain	10	20/03/2012
L	Subvention d'équipement du bâtiment SIVOM	5	04/03/2014
L	Equipements de cuisine d'un montant supérieur à 5000 euros	10	21/09/2016
L	Equipements de garage et ateliers d'un montant supérieur à 5000 euros	10	21/09/2016
L	Equipements sportifs d'un montant supérieur à 5000 euros	15	21/09/2016
L	Matériels classiques d'un montant supérieur à 5000 euros	10	21/09/2016
L	Fonds de concours	25	21/09/2016
L	Matériel classique Equipements cuisine-garage et atelier sportif inférieur ou égal à 5000 euros	5	21/09/2016
L	Téléphones portables	3	21/09/2016
L	Téléphones fixes	5	21/09/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		300 000,00	I 300 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 000,00	300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	296 405,00	296 405,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	3 595,00	3 595,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	300 000,00	1 571 918,15	0,00	1 871 918,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 396 485,88	III 2 396 485,88
Ressources propres externes de l'année (a)		760 000,00	760 000,00
10222	FCTVA	460 000,00	460 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	300 000,00	300 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 636 485,88	1 636 485,88
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	1 893,46	1 893,46
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	15 456,10	15 456,10
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	108 350,38	108 350,38
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	16 884,96	16 884,96
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	17 947,13	17 947,13
28152	<i>Installations de voirie</i>	15 180,89	15 180,89
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	1 069,82	1 069,82
281571	<i>Matériel roulant</i>	20 697,91	20 697,91
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	9 547,93	9 547,93
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	18 946,81	18 946,81
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 014,00	2 014,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	22 062,89	22 062,89
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	19 042,20	19 042,20
28184	<i>Mobilier</i>	30 732,96	30 732,96
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	60 172,56	60 172,56
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	826 485,88	826 485,88
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	450 000,00	450 000,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
-------------------------------------	--	---------------------------------------	------------------------------	-----------------

Total ressources propres disponibles	2 396 485,88	534 946,00	976 868,12	1 000 000,00	4 908 300,00
---	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 871 918,15
Ressources propres disponibles	IV	4 908 300,00
Solde	V = IV – II (6)	3 036 381,85

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	2,40	21,40	14,40	0,00	14,40
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Territorial Administratif	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Territorial Administratif	C	0,00	2,40	2,40	2,40	0,00	2,40
Attaché Principal Territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		38,00	8,05	46,05	27,05	8,66	35,71
22 Adjoints Territoriaux Techniques	C	0,00	0,00	0,00	0,00	8,66	8,66
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Territorial Technique	C	26,00	0,00	26,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint Territorial Technique	C	0,00	8,05	8,05	8,05	0,00	8,05
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	6,07	7,07	6,07	0,00	6,07
Agent Spécialisé des écoles maternelles Principal 2ème classe	C	0,00	4,19	4,19	4,19	0,00	4,19
Educateur Principal de jeunes enfants	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	B	0,00	1,88	1,88	0,88	0,00	0,88
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de puériculture Principale de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,86	0,00	2,86	2,86	0,00	2,86
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	1,86	0,00	1,86	1,86	0,00	1,86
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		29,88	0,00	29,88	9,88	0,00	9,88
Adjoint Territorial d'Animation	C	26,00	0,00	26,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	1,88	0,00	1,88	1,88	0,00	1,88
Adjoints d'Animation de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Emploi d'Avenir	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		95,74	16,52	112,26	63,26	9,66	72,92

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
22 Adjoints Territoriaux Techniques	C	TECH	341-322	0,00	3-1	CDD
Adjoints d'Animation de 2ème classe	C	ANIM	341-322	0,00	3-b	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie de GRANDCHAMP-des-FONTAINES 25 Avenue du Général de Gaulle (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u> 02/01/1980 - Parts sociales 27/06/2000 - Parts sociales 100 x 20 ?	CREDIT AGRICOLE CAISSE D'EPARGNE	CREDIT AGRICOLE CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LOIRE	Société Coopérative à Capital Société Locale d'Epargne	152,00 2 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ATLANTIC'EAU Syndicat Départemental Alimentation en Eau Potable	07/01/1948	Sans Fiscalité Propre	0,00
SIVU Syndicat Intercommunal à Vocation Unique	12/07/1981	Sans Fiscalité Propre	0,00
CCEG Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	01/01/1995	TPU	0,00
SYDELA Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique	01/06/2008	Sans Fiscalité Propre	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS	01/12/1789	-	Centre Communal d'Action Sociales	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	ASSAINISSEMENT	01/01/1981	-	21440066500060	Assainissement	Oui
	LOTISSEMENTS COMMUNAUX	01/01/2016	DE-0003-01-2016 - 26/01/2016	21440066500078	Lotissements	Oui

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	19,65	0,51	1 351 000,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	21,92	0,50	1 080 000,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	50,92	0,49	67 000,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			2 498 000,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2017

Présenté par Monsieur François OUVRARD, Maire (1),

A GRANDCHAMP-des-FONTAINES, le 21/03/2017

Monsieur François OUVRARD, Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A GRANDCHAMP-des-FONTAINES, le 21/03/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain GANDEMER	
Annick PIERS	
Annie ROCHEREAU-PRAUD	
Arnaud LOISON	
Carmen PRIOU, absente excusée	
Christine BURCKEL	
Christophe RICHARD	
Claudine LE PISSART	
Didier DAVAL	
Dominique THIBAUD	
Fabienne BARDON	
Frédérique GAUTIER	
Isabelle JOLY	
Jean-Paul DAVID	
Jean-Pierre DELSOL	
Laurence HERVEZ, absente excusée	
Laurent DENIS	
Le Maire, François OUVRARD	
Marielle NOBLET-BOUGOUIN	
Monique REY	
Patrick GIRARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Paul SEZESTRE	
Philippe BAGUELIN, absent excusé	
Serge DREAN	
Sébastien POURIAS	
Thierry MERLIN, absent excusé	
Véronique BARBIER	

Certifié exécutoire par Monsieur François OUVRARD, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/03/2017, et de la publication le 29/03/2017

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B5

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	176 000,00	105 700,00	105 700,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	165 000,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions, droits similaires	11 000,00	5 700,00	5 700,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	200 000,00	130 000,00	130 000,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	193 000,00	100 000,00	100 000,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	7 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 091 000,00	1 035 200,00	1 035 200,00
2111	Terrains nus	300 000,00	500 000,00	500 000,00
2112	Terrains de voirie	60 000,00	40 000,00	40 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	100 000,00	100 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	70 000,00	53 000,00	53 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00	20 000,00	20 000,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	54 500,00	33 500,00	33 500,00
2184	Mobilier	177 500,00	54 700,00	54 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	387 000,00	164 000,00	164 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 859 912,96	2 202 181,85	2 202 181,85
2312	Agencements et aménagements de terrains	175 000,00	715 000,00	715 000,00
2313	Constructions	950 000,00	877 000,00	877 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	704 912,96	551 000,00	551 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	30 000,00	59 181,85	59 181,85
Total des dépenses d'équipement		3 326 912,96	3 473 081,85	3 473 081,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	254 000,00	300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	250 405,00	296 405,00	296 405,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	3 595,00	3 595,00	3 595,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		254 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 580 912,96	3 773 081,85	3 773 081,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur			
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)			
041	Opérations patrimoniales	163 000,00	105 000,00	105 000,00

COMMUNE DE GRANDCHAMP DES FONTAINES - 15800 COMMUNE - BP - 2017

Chap / art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
2112	Terrains de voirie	2 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 500,00	3 500,00
2313	Constructions	5 600,00	9 100,00	9 100,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 400,00	92 400,00	92 400,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 000,00	105 000,00	105 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 743 912,96	3 878 081,85	3 878 081,85

+

RESTES A REALISER N-1			1 571 918,15
------------------------------	--	--	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 450 000,00
---	--	--	---------------------

POUR INFORMATION – TOTAL DES REPRISES (001 et restes à réaliser)			0,00
---	--	--	-------------